

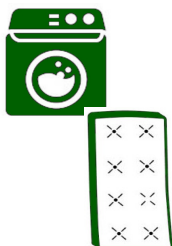
Ramassage des encombrants

L'association Au Recycle-Tout, missionnée par la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois, est en charge de la collecte des encombrants sur le territoire.

Si vous souhaitez profiter de cette collecte gratuite, merci de vous inscrire en appelant au **0801 90 21 82* du mardi au vendredi de 9h à 12h.**

Les objets à collecter doivent être déposés devant votre domicile sur la voie publique dans la limite de 3m³ par foyer (exemples au dos du prospectus). Nous ne ramasserons pas les « tas de village ».

Nous collectons



les objets encombrants volumineux ou lourds : machines à laver, réfrigérateurs (vidés et propres), cuisinières, meubles, matelas, canapés, vélos, sanitaires, appareils de chauffage, fenêtres, téléviseurs...

les matières premières: ferrailles, bois (planche, palettes), cartons pliés à plat...

Attention! La collecte s'effectue à la main et au diable.

4 périodes de ramassage des encombrants sont organisées sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération tous les trimestres (mois de : janvier – avril – juillet - octobre).

En savoir plus : 0 801 90 21 82* ou www.grand-villeneuvois.fr



Nous ne collectons pas

Les grosses ferrailles : machines agricoles, voitures	→ Voir avec un ferrailleur
Les ordures ménagères	→ Containers noir ou vert
Les emballages destinés à la collecte sélective	→ Sacs jaunes ou colonnes à verre
Les déchets verts	→ Compost ou déchetteries
Les pneumatiques	→ Bianco, Sainte Livrade, 05 53 01 02 04
Le fibro-ciment (=amiante)	→ S'adresser à un organisme spécialisé
Les gravats	→ Remblai ou déchetteries
Les vêtements	→ Conteneurs vêtements
Les déchets ménagers (toxiques et divers)	→ déchetteries

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



*** Numéro GRATUIT**

Merci de votre collaboration!

Rappel :

Le fait de jeter des encombrants en dehors de la période prévue et sans s'être inscrit est passible d'une amende de 68 à 1500 € par objet. Il en est de même pour toute personne déposant un encombrant ou un sac à côté des bornes de collecte.

3m³ par foyer c'est quoi ?



Bidon de 200L,
matelas 1 place,
électro-ménager standard
= entre 0,3 m³ et 0,5m³



Matelas 2 places, frigo américain, clic-clac,
congélateur de 200L = 1m³



Canapé lit 3 places, lit 2 places = 2m³

Canapé d'angle 5 places = 3m³



Nous vous rappelons que nous collecterons uniquement :

- les réfrigérateurs et congélateurs vidés et propres**
- les cartons pliés à plat**